

**RAPPORT RELATIF AUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LES  
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES CONFORMÉMENT À LA CIRCULAIRE DU 12 FÉVRIER  
1996 SUIVANT L'ARTICLE 11 DE LA LOI N° 95-127 DU 8 FÉVRIER 1995**

---

---

**ANNEE 2021**

---

---

Conformément à sa politique de développement urbain et au Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté le 04 juillet 2006, la Ville de DENAIN a réalisé, en 2021, un certain nombre d'acquisitions immobilières afin d'étoffer la constitution de sa réserve foncière pour les opérations d'intérêt général à venir, notamment dans le cadre de la rénovation urbaine de Denain. Des acquisitions de voiries ont également été faites afin de les incorporer dans le domaine public.

Les opérations immobilières réalisées peuvent être directement rattachées aux opérations d'aménagement envisagées.

\*\*\*\*

**ACQUISITIONS PAR LA VILLE DE DENAIN**

➤ *Immeuble bâti sis 22 rue Ludovic Trarieux – 9 impasse Mascaux*

Cet immeuble fait partie du périmètre d'intervention d'un îlot de rénovation urbaine, repris au sein du nouveau programme national de rénovation urbaine, sur lequel la commune a déjà acquis les immeubles voisins.

➤ *Immeuble bâti sis 133 impasse Moura*

Cet immeuble est repris au sein du périmètre de rénovation urbaine dit « îlot Moura-Richez-Renard ». La Commune ou l'Etablissement Public Foncier ont déjà procédé à l'acquisition des immeubles voisins.

➤ *Immeuble bâti sis 141 impasse Moura*

Cet immeuble est repris au sein du périmètre de rénovation urbaine dit « îlot Moura-Richez-Renard ». La Commune ou l'Etablissement Public Foncier ont déjà procédé à l'acquisition des immeubles voisins.

➤ *Immeuble bâti sis 13 quartier Moura*

Cet immeuble est repris au sein du périmètre de rénovation urbaine dit « îlot Moura-Richez-Renard ». La Commune ou l'Etablissement Public Foncier ont déjà procédé à l'acquisition des immeubles voisins.

➤ *Immeuble bâti sis 11 rue des Coopérateurs*

Cet immeuble se situe à l'arrière du Centre Technique Municipal. Son acquisition a permis d'agrandir l'emprise au sol disponible pour ce service et les capacités de stockage de la Commune.

➤ *Immeuble bâti sis 63T rue Joseph Duysburgh*

Cet immeuble fait partie du périmètre d'intervention d'un îlot de rénovation urbaine, repris au sein du nouveau programme national de rénovation urbaine, sur lequel la commune a déjà acquis les immeubles voisins. La ville a donc procédé à sa préemption pour permettre la bonne réalisation du projet.

## **VENTES PAR LA VILLE DE DENAIN**

➤ *Immeuble bâti sis 5 place Pierre Baudin*

Il s'agit d'un immeuble acquis par la ville dans les années 80. Cet immeuble n'a plus d'usage aujourd'hui et se trouve fortement dégradé. La vente de cet immeuble permet une meilleure gestion du patrimoine de la Commune, ainsi qu'une remise sur le marché du logement.

➤ *Immeuble bâti sis 7 place Pierre Baudin et 5B rue Victor Noir*

Il s'agit d'un immeuble acquis par la ville dans les années 80. Cet immeuble n'a plus d'usage aujourd'hui et se trouve fortement dégradé. La vente de cet immeuble permet une meilleure gestion du patrimoine de la Commune, ainsi qu'une remise sur le marché du logement.

➤ Immeuble non bâti sis angle rue de Villars et Entrée Sud

La société Immobilière Carrefour a exprimé le souhait d'acquérir le parking desservant l'enseigne commerciale Carrefour. Ce parking, à l'exception de la partie louée au complexe cinématographique, ne sert quasi exclusivement qu'à la clientèle du centre commercial. La ville n'ayant pas pour vocation de gérer un domaine public pour un usage commercial et afin de permettre une meilleure gestion de son patrimoine, la Ville a accepté de vendre ce parking.

➤ Immeuble non bâti sis angle rue de Villars et Entrée Sud

Il s'agit d'une régularisation foncière suite à la création de la voie rue Rosa Luxembourg. Le propriétaire du 1108 rue Berthelot a souhaité acquérir la partie de terrain sans usage devant sa parcelle.

➤ Immeuble bâti sis 116 rue de Villars

Le SIAD cherchait un nouvel emplacement afin de déplacer ses bureaux situés 33 rue du Maréchal Leclerc à DENAIN. Il a proposé à la Ville d'acquérir l'immeuble sis 116 rue de Villars à DENAIN. L'acquisition de cet immeuble par le SIAD permettra une rénovation de qualité de ce bâtiment bénéficiant d'une grande richesse architecturale.